



Newsletter N° 28

Le 15 juillet 2016

Bonjour

Quelques informations nous ont semblé importantes à vous transmettre.

Un certain nombre d'entre elles sont disponibles sur notre site :

<http://appge-comiac.e-monsite.com/>

N'hésitez pas à le consulter, cela renforcera son positionnement sur les moteurs de recherche...

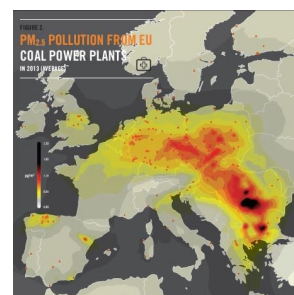
**L'Assemblée Générale se tiendra le jeudi 4 août 2016 au matin :**

**L'invitation a été envoyée par courrier postal aux adhérents à jour de cotisation.**

*Dans le texte, comme sur le site, les liens sont mis en rouge, il suffit de cliquer dessus*

Nuisances sonores et infrasons, les dangers pour la santé humaine et animale commencent à être évoqués.

- **En Suisse** : l'étude remise le 30 juin au Conseil d'Etat vaudois affirme que les infrasons produits par les éoliennes présentent de sérieux risques sanitaires, autant pour les humains que les animaux ; lire l'article dans la [tribune de Genève](#).
- **En Pologne** : le président de la république A.Duda a confirmé l'éloignement des éoliennes des habitations à 10 fois la hauteur totale d'une éolienne, suite à l'examen de pas moins de [487 publications scientifiques](#) sur le sujet. L'Institut de santé publique polonais vient de publier [une mise en garde](#) réclamant une distance d'éloignement minimum de 2 km.
- **L'OMS** : L'Organisation Mondiale de la Santé vient d'entreprendre une [réévaluation des règles à adopter](#) pour protéger les populations des nuisances sonores. Son groupe de travail annonce en préambule : « Un nombre significatif de nouvelles recherches dans le domaine des conséquences sanitaires du bruit environnemental a été publié depuis (2009). **Notamment de nouvelles sources de problèmes pour la santé publique comme les éoliennes n'étaient pas prises en compte dans les précédentes recommandations.** »
- **En Allemagne** : Chaque année, 490 personnes en France meurent à cause de la pollution par les centrales à charbon allemandes (22 940 en 2013 en Europe) ; lire l'article complet sur le site le [Mont Champot](#)





La production aléatoire des éoliennes a des effets catastrophiques sur l'économie : RTE a publié le bilan du mois de mai ; il apparaît que :

- La puissance installée est de 8,49% de la puissance totale, mais en mai la production fournie n'est que de 3,75 % de la production totale.
- Les exportations ont été de 12,36 % de la production totale
- Le 8 mai, la France a vendu l'électricité au prix (négatif) de -10,7 €/MWh et l'Allemagne à - 130 €/MWh ; cela était donc très avantageux pour ceux qui achetaient car ils étaient payés pour acheter. Lire le [document de RTE](#)
- Vendre directement leur électricité sur le marché: jusqu'ici les producteurs d'énergie verte ne le faisaient quasiment pas en France, revendant automatiquement leur courant à EDF, mais la loi a changé et c'est un nouveau défi pour eux. Lire l'article du journal belge [La Libre](#)

Merci encore de ce que vous pourrez faire pour nous aider

N'hésitez pas à transmettre ce courriel à vos amis

Bien cordialement pour le bureau

**Gilles Forhan,**

**secrétaire APPGE**

[appge-comiac@laposte.net](mailto:appge-comiac@laposte.net) 06.43.80.15.87

site <http://appge-comiac.e-monsite.com/>